

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 09 avril 2026

Le 09 Avril 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 03 Avril 2026, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, MESSYASZ, CHAPPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoint, CADRET, DALCIN, SONNI, MEYER, LE BREDONCHEL BOYER, BAHLOUL, ROHEL, PALAT, MOIZEAU, LAMOU, FOUCHOU-LAPEYRADE, CHEVALLEREAU, BERNADET, BONATI, LABARERE, BERARD, CHAPOU, EL KAÏM, HUE, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

### **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. ROBERT	Adjoint	qui a donné procuration à	M. CHAPPELLAN Adjoint
Mme MUSETTI	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	Mme ROHEL Conseillère M <sup>ale</sup>
M. VERNEUIL	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	M. PALAT Conseiller M <sup>al</sup>

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme QUILLET Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

---

### **RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD**

#### **031 - OBJET : Compte rendu des actes accomplis en vertu de la délégation d'attributions**

Ainsi qu'il est stipulé dans la délibération N° 2 du 31 Mars 2026, instituant une délégation d'attributions au Maire, selon les dispositions des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au Conseil Municipal des actes accomplis. Il s'agit de :

- ⇒ 003 *Convention de fourniture de repas à la commune de Bégadan*
- ⇒ 004 *Convention de fourniture de repas au CCAS de Bégadan*
- ⇒ 005 *Convention de fourniture de repas à EHPAD Vendays Montalivet*
- ⇒ 006 *Couverture des risques "responsabilités et défense recours" proposée par AXA*
- ⇒ 007 *Avenant prolongation terme et montant cotisation annuelle police véhicules à moteur AXA*
- ⇒ 008 *Couverture des risques "multirisques commune" proposée par AXA*
- ⇒ 009 *Couverture du risque "mission forfait" proposée par AXA*
- ⇒ 010 *Couverture du risque "transports privés de marchandises" proposée par AXA*
- ⇒ 011 *Couverture du risque "assurance des machines" proposée par AXA*
- ⇒ 012 *Couverture du risque "protection juridique RESOLUO" proposée par AXA protection juridique (JURIDICA)*

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE COMPTE RENDU



Pour copie conforme  
Le Maire

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Bernard GUIRAUD'.

**Bernard GUIRAUD**

Acte télétransmis au contrôle de légalité  
Numéro de l'accusé réception  
033-213302409-20260409-0031-DE  
**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Publié ou notifié le 10/04/2026